

PROGRAMME FORMATION

ARRIMAGE DE CHARGES



PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir dans le cadre d'opérations de transport

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin d'arrimer des charges ou engins en toute sécurité.
- Savoir repérer les bonnes pratiques pour sécuriser les opérations de chargement et de transport.
- Connaitre les risques d'un mauvais arrimage.
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation et mesures de sécurité
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Définition de l'arrimage
- PTAC, PTR
- Principes d'arrimage : véhicules, positionnement des charges...
- Techniques d'arrimage
- Le transport de différents types de produits
- Risques de circulation routière

Partie pratique

- Mise en œuvre des techniques d'arrimage
- Arrimage de charges : bloc, contre-poids, moteurs, pompes...

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, matériels d'arrimage et différentes charges. Réglettes.

Modalité d'évaluation et durée de validité

Test QCM théorique et évaluation pratique en fin de session pour évaluer les connaissances acquises. Délivrance d'une attestation de fin de formation après validation des connaissances.

L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.



PROGRAMME FORMATION

GESTES ET POSTURES

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances nécessaires à la manutention manuelle de charges en toute sécurité.
- Identifier les mauvaises postures, connaître les risques liés à la manutention manuelle, savoir exécuter les bons gestes...

Contenu de la formation

Partie théorique

- Statistiques des accidents dus à la manutention manuelle.
- Notions d'anatomie : les muscles, la colonne vertébrale, les disques ...
- Manutention manuelle et santé : atteintes musculaires, articulaires, problèmes de disques, déformations de la colonne...
- Conditions aggravantes.
- Mauvaises postures.
- Principes d'économie d'effort.
- Les bonnes pratiques de levage de charges
- Traitement du mal de dos.
- Prévention des risques TMS

Partie pratique

- Visite du ou des postes de travail dans le but de mettre en application les gestes étudiés.
- Moyens et possibilités d'amélioration sur le lieu de travail.

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles.

Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Toutes personnes dont l'activité comporte de la manutention manuelle.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Savoir lire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou sur site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

PROGRAMME FORMATION **AIPR**

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Niveau Opérateur - PRÉPARATION ET TEST



PUBLIC : Toutes personnes intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés ou subaquatiques, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non d'un CACES®.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français

DURÉE : 1 jour – 7h
(6h de formation + test de validation)

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectif de la formation

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition des rôles, des missions et des responsabilités de l'opérateur.
- Identification des principaux types de réseaux : souterrains, aériens, subaquatiques.
- Mesure des risques afférents aux réseaux souterrains et aériens et subaquatiques.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Règle des « 4 A ».

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Apports théoriques et étude de cas, préparation au test QCM par des tests blancs sur la plateforme dédiée. Test QCM final réalisé sur la plateforme dédiée sous la surveillance du formateur.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, tablettes numériques tactiles, films pédagogiques. Mémento individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de réussite après validation de l'examen. L'attestation permettra à l'employeur de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA n°15465*01. L'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-57 THF Ind A

PROGRAMME FORMATION **AIPR**

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Niveau Encadrant - PRÉPARATION ET TEST



PUBLIC : Toutes personnes assurant l'encadrement des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés ou subaquatiques.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français

DURÉE : 1 jour – 7h
(6h de formation + test théorique)

LIEU : Au sein de notre centre de formation ou site client

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les 4 mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr

Objectif de la formation

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Pouvoir encadrer la réalisation des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition de la réforme DT-DICT et ses acteurs.
- Définition des rôles, des missions et des responsabilités de l'encadrant.
- Identification des principaux types de réseaux : souterrains, aériens, subaquatiques.
- Mesure des risques afférents aux réseaux souterrains et aériens et subaquatiques.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Règle des « 4 A ».

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Apports théoriques et étude de cas, préparation au test QCM par des tests blancs sur la plateforme dédiée. Test QCM final réalisé sur la plateforme dédiée sous la surveillance du formateur.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, tablettes numériques tactiles, films pédagogiques. Mémento individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de réussite après validation de l'examen. L'attestation permettra à l'employeur de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA n°15465*01. L'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000
13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045
T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-57 THF n°1 Ind 0

PROGRAMME FORMATION

TRAVAIL EN HAUTEUR / PORT DU HARNAIS



Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire permettant de travailler en hauteur et en sécurité.
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.
- Savoir utiliser le harnais dans les travaux en hauteur.
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant

Contenu de la formation

Partie théorique

- Généralités sur le travail en hauteur : les nacelles, les échafaudages, les échelles, protections collectives ...
- Aspects règlementaires.
- Les risques – statistiques d'accidents.
- Dommages sur l'organisme.
- Le facteur de chute.
- Le matériel d'arrêt de chute.
- Consignes d'utilisation.
- Vérifications du harnais.
- Responsabilités de l'utilisateur.

Partie pratique

- Contrôle des EPI et VGP.
- Port et vérification du harnais.
- Essais de suspension.
- Mise en œuvre en situation de travail.

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur maîtrisant les techniques professionnelles. Un QCM est distribué aux stagiaires en fin de session pour évaluer les connaissances acquises.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques. Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur et matériel de démonstration (harnais, longues, connecteurs ...) Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. L'Attestation est valable 5 ans, un renouvellement est obligatoire à l'issue de cette période.

PUBLIC : Toutes personnes amenées à intervenir sur des travaux en hauteur.

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français

DURÉE : 1 jour – 7h

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIF INTER : 250€ HT / jour / pers
Soit 300€ TTC / jour / pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session
Maxi 8 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie
04.42.16.31.46
thf@foselev.fr